

Image not found or type unknown



Saisie attribution sur compte société

Par **nath31**, le **14/08/2010 à 10:26**

Bonjour,La société de mon mari vient d'avoir une saisie attribution sur son compte société suite à un jugement in solidum avec un autre artisan qui aurait disparu. L'huissier a fait bloqué la totalité du compte alors que le montant demandé est inférieur à celui du compte.Si des chèques arrivent en crédit cet argent sera-t-il aussi bloqué ?Si nous contestons la somme demandée, car elle comprend la totalité de la somme due par les 2 sociétés, qu'elle recours disposons nous ?Comment peut-on retrouver cet artisan qui était représenté par un avocat.Merci de vos réponses rapidesNA

Par **jeetendra**, le **14/08/2010 à 11:57**

[fluo]Maison de l'avocat[/fluo]rn13, rue des Fleursrn31 000 Toulouse rnTél. : 05.61.14.91.50rn[fluo]Tribunal d'Instance[/fluo]rn40, avenue Camille Pujol - Toulousern05.34.31.79.79rnles lundis 13h30 - 16h30 sans rendez vousrnles mercredis 13h30 - 16h30 sur rendez vous.rnBonjour, il vous faut consulter un avocat (adresses ci-dessus), il ou elle vous expliquera comment procéder pour obtenir la main levée de la saisie (compte bancaire), courage à vous, cordialement.